

actuariolae légères, à dix rames ¹²¹; sur l'Adriatique les longs vaisseaux ¹²²; à Rhodes, ce sont les *aphractus*, contre lesquels Cicéron n'a pas assez de malédictions ¹²³; à Mitylène, les *dicrota* à deux rangs de rames ¹²⁴. Près des ports, ou dans les passages abrités, ce sont des navires plus petits, *actuariae minutae* comme à Patras ¹²⁵.

Il faut s'imaginer cette navigation très lente ; le transport des marchandises devait sans doute être parfois plus retardé encore : Cicéron avait en effet la facilité de changer de mode de transport. Le vent, la mauvaise saison, obligeaient à d'interminables escales. Cicéron dut rester ainsi 20 jours à Rhodes ¹²⁶. Pendant l'hiver la navigation est rendue impossible ¹²⁷, et ce fait n'a pas été sans exercer une grande influence sur la guerre civile entre César et Pompée ¹²⁸ ; le nord de l'Adriatique étant alors seul praticable.

Il fallait aussi tenir compte des pirates, de ces *naves rostratae*, qui devaient être irrémédiablement vendus à l'encan, si l'on en prenait quelqu'un dans le port de Rhodes ¹²⁹. L'importance de l'expédition de Pompée et la multitude des pirates détruits prouvent, en même temps que les dangers courus par les importateurs, l'étendue et l'activité du commerce d'importation ¹³⁰.

Les pirates reparurent d'ailleurs au moment de la guerre civile

(121) *Haec ego conscendens e Pompeiano tribus actuariolis, decem scalmis. Att. XVI, 3.* Cicéron se rend à Véliés où il arrivera 3 jours après. — Les *actuariolae* servent aussi de Rhegium à Leucopetra (*Att. XVI, 6*).

(122) De Rhegium à Patras (*Att. XVI, 6*).

(123) *Navigavimus sine timore et sine nausea : sed tardius propter aphractorum imbecillitatem. (Att. V, 13).* Cf. *Att. VI, 8* ; *V, 12* et *X, 11*.

(124) *Att. V, 11*.

(125) *Actuariis autem minutis Patras accedere sine his impedimentis non satis visum est decorum. Att. V, 9.*

(126) *Detrahit XX ipsos dies etiam aphractus Rhodiorum. Att. VI, 8.*

(127) En 704, Cicéron tergiverse pour attendre le retour de la navigation : *Abeamus igitur inde quilibet navigatione (Att. IX, 7)*. En 709, il conseille à Toranius d'éviter une navigation d'hiver *Nam praeter navigationis longae et hiemalis et minime portuosae periculum, quod vitaveris... Fam. VI, 20*.

(128) Pompée ne sait comment sortir de la péninsule : *hieme praesertim. Nam si commodius anni tempus esset, vel infero mari liceret uti. Nunc nihil potest nisi supero tramitti; quo iter interclusum est... (Att. IX, 3)*.

(129) *Lex est apud Rhodios, ut, si qua rostrata in portu navis deprehensa sit, publicetur. Cic. De invent. II, 32.*

(130) *Cic. Pro lege manilia, II, 13.*